

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2279

26 septembre 2011

SOMMAIRE

Automat' Services109390	Luxcara S.A., SICAV-FIS109362
Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l	Lux Euro-Asian Investments III109363
Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l 109364	Lux Euro-Asian Investments III109363
BJS ME Holdings S.à r.l109380	Lux Euro-Asian Investments II S.à r.l 109362
Dugal S.A109392	Lux Euro-Asian Investments II S.à r.l 109362
ECF London Office S.à r.l109390	Lux Euro-Asian Investments IV S.à r.l 109363
FTF Galleon S.A109389	Lux Euro-Asian Investments IV S.à r.l 109363
Interclean Luxembourg S.A109346	Med B Holding S.à r.l109392
Interclean Luxembourg S.A109346	
International Patent Development and	Volga Resources S.A
Trade S.A. SPF	Volga Resources S.A
Invesco Funds109360	Volga Resources SICAV-SIF S.A109378
ISC Information Systems Consulting S.à	VPA Systems S.A109379
r.l109360	WESTVACO Luxembourg S.à.r.l 109379
Jed S.A	Whiskey 1 Holding S.à r.l
J.P.C. S.A109360	Whiskey 2 Holding S.à r.l
Kayalux S.A., SPF109361	Winter Day S.A109379
KVT coinvest S.à r.l109361	WJH Holdings Sàrl109380
KVT coinvest S.à r.l109361	WPA Holdings Sàrl109387
Kyrios Securities S.A	Xella Topco S.à r.l109387
LC Conseil IT S.à r.l109363	Xenia S.à r.l
LC Participations S.A109364	Yellow House S.A
Le Monterey S.à r.l109364	Zam Ventures Luxembourg II S.à r.l 109389
L'Escale S.à r.l109362	ZAM Ventures Luxembourg S.à r.l 109388
Lewis Holdings S.A., SPF109377	Zitro International S.à r.l
Lochmore109378	Zitro S.àr.l
LSF5 Giga Investments II S.àr.l109378	Zynga Luxembourg S.à r.l109388
LSF Ouintet Investments S.à r.l 109378	· -



Interclean Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 16.437.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 JUIL. 2011.

Pour INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Cindy Szabo

Référence de publication: 2011109368/15.

(110123974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Interclean Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 16.437.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 JUIL. 2011.

Pour INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Cindy Szabo

Référence de publication: 2011109369/15.

(110123976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.004.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal,

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary, on 18 May 2011, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.004 (the Company). The Company's articles of incorporation (the Articles) have not been amended since that date
- III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:



Agenda

- 1. To create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.
- 2. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.
- 3. To increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.
- 4. To issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.
- 5. To accept the subscription of (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975 (Vision LP), by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Shares to Vision LP.
 - 6. To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company.
 - 7. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Vision Capital Partners VII LP, represented as stated above, declares to subscribe for (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) newly issued Class B Shares,



with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

The amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to fully restate, without amending the corporate object of the Company, the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

I. "Definition - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. The following capitalized terms used in the articles of association (the Articles) shall have the following meanings:

A Shareholders means the holders of Class A Shares and "A Shareholder" means any of them.

Aggregate Subscription Price means the aggregate subscription price paid in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares.

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time in accordance with these Articles.

B Shareholders means the holders of Class B Shares and "B Shareholder" means any of them.

Business Day means a day, other than a Saturday, Sunday, or other day on which banks are required or authorized by law to be closed in Luxembourg.

Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Distribution Date means any date on which the A Shareholders receive a distribution or dividend in respect of the Class A Shares.

EUR means the lawful currency for the time being of the participating Member States of the European Union in the European single currency.

Other SPV Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by each of the Other SPVs.

Other SPVs means SPV 1, SPV 2 and SPV 4.

Outstanding Amount means the higher of (i) an amount equal to the Aggregate Subscription Price less the amount of the Prior Distributions and (ii) zero.

Participation Date means the date on which the Outstanding Amount and the Preferred Return are equal to zero.

Preferred Return means such amount, determined at a Distribution Date, as is equal to interest at an annual rate of 10% (compounded annually) on the daily amount of the Outstanding Amount (calculated on the basis of a 365 day year).

Prior Distributions means all distributions and dividends made to the A Shareholders in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares prior to a Distribution Date.

Shareholders means the holders of Shares of any class and "Shareholder" means any of them.

Shareholders Agreement means (i) any agreement entered into by the Company and all its shareholders with respect to the respective shareholding of such shareholders in the Company, as may be amended from time to time and/or (ii) any agreement entered into by the shareholders of the Company, as may be amended from time to time.

Shares means the shares of any and all classes of the Company as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

SPV 1 means Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.000.

SPV 2 means Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.003.

SPV 4 means Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.008.

Art. 2. Name. The name of the company is "Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these Articles.



Art. 3. Registered office.

- 3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

- 4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 4.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 4.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 5. Duration.

- 5.1 The Company is formed for an unlimited duration.
- 5.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

- 6.1 The share capital of the Company is set thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.
- 6.2 The Class A Shares and the Class B Shares shall entitle the holders of those Shares to the respective rights and privileges and subject them to the respective restrictions and provisions contained in these Articles.
- 6.3 The Class A Shares shall rank pari passu amongst them in all respects as a class. The Class B Shares shall rank pari passu amongst them in all respects as a class.
- 6.4 In addition to the issued share capital, there may be set a share premium account into which any share premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The share premium account may be distributed to the Shareholders in proportion to the shareholdings in the Company upon decision of the General Meeting.
- 6.5 The Company may also have different share premium accounts connected to the Shares of a specific class and which shall be distributable exclusively to the Shareholders holding Shares of that specific class in proportion to their shareholdings in that class of Shares.
- 6.6 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and the provisions of the Shareholders Agreement.

Art. 7. Shares.

- 7.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 7.2 Shares are transferable among Shareholders according to the provisions of any Shareholders Agreement.



- 7.3 Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.
- 7.4 Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject (i) to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and (ii) and the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

The transfer of Shares by reason of death to third parties must be approved by the Shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and is subject to the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

- 7.5 A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
 - 7.6 A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.
 - 7.7 The Company may redeem or repurchase its own Shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and Removal of managers.

- 8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.
 - 8.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.
- Art. 9. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers (the Class A Managers, individually a Class A Manager) and one (1) or several class B managers (the Class B Managers, individually a Class B Manager).
 - 9.1 Powers of the Board
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
 - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
 - 9.2 Meetings of the Board
- (i) The Board will appoint from among its members a chairman (the Chairman). It may also appoint a secretary, who need not be a manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the shareholders.
- (ii) The Board will meet upon a call by the Chairman. A meeting of the Board must be convened if any two managers require so.
- (iii) The Chairman will preside at all meetings of the Board and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.
- (iv) Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four (24) hours' notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board.
 - (v) Board meetings shall in principle be held in the Grand Duchy of Luxembourg.
- (vi) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (vii) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.
- (viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - 9.3 Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a Class A Manager and the signature of a Class B Manager.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.



Art. 10. Sole manager.

- 10.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
 - 10.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 10.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

- 12.1 Powers and voting right
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
 - 12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s). If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast and including a majority of A Shareholders' votes, regardless of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

- 13.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 13.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 13.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.

- 14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 14.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
 - 14.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 14.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.



Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

- 15.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.
- 15.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

- 16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 16.2 The Shareholders determine, according to the distribution entitlements provided for in this article 16.2, and any Shareholders Agreement how the balance of the annual net profits is to be allocated.

Any and all profits of the Company will be allocated in accordance with the following principles:

- The Class A Shares shall be entitled to all profits generated by the Company until the A Shareholders have received (from the Company and/or the Other SPVs) an aggregate amount equal to the Aggregate Subscription Price and the Preferred Return.
 - Until the Participation Date, the Class B Shares will be entitled to no profit distribution.
- After the Participation Date, the Class A Shareholders and the Class B Shareholders shall each receive fifty percent (50%) of the profits and within each class profits shall be allocated in proportion to the number of Shares outstanding in each class at the time such profits are distributed.
 - 16.3 Interim dividends may be distributed, in accordance with the distribution set out in article
 - 16.2 above, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.
- 17.2 The surplus distributable after the realisation of the assets and the payment of the liabilities will be distributed to the Shareholders in accordance with the allocation of profits principles set forth in article 16.2 of these Articles.

VII. General provisions

- 18.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, and, subject to any non waivable provisions of the Law, any Shareholders Agreement."



Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand nine hundred euro (€ 6,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huit juin,

Par devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

- I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.
- II. Le comparant déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, notaire, en date du 18 mai 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.
- III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Création de deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.
- 2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune existantes, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.
- 3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).
- 4. Emission de trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.
- 5. Acceptation de la souscription de (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) par Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975 (Vision LP) par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-), et allocation de ces Parts Sociales à Vision LP.
 - 6. Refonte des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.
 - 7. Divers.
 - a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:



Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de créer deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Vision Capital Partners VII LP, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Le montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrument qui en a pris connaissance expressément.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de procéder à la refonte, sans modification de l'objet social de la Société, des statuts de la Société dans leur intégralité, qui auront dorénavant la teneur suivante:

I. «Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Définitions.** Les termes suivants, commençant en lettres capitales dans les statuts de la Société (les Statuts) auront les significations suivantes:

Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales de toute classe et un Associé signifie l'un d'eux.

Associés A désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et Associé A signifie l'un d'entre eux.

Associés B désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe B et Associé B signifie l'un d'entre eux.

Autres SPV signifie SPV 1, SPV 2 et SPV4.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société nommé dans le temps conformément aux présents statuts.

Date de Distribution signifie toute date à laquelle les Associés A reçoivent une distribution ou un dividende en relation avec les Parts Sociales de Classe A.

Date de Participation signifie la date à laquelle le Montant Encouru et le Rendement Préférentiel équivalent à zéro.

Distributions Antérieures signifie toutes les distributions et dividendes faits aux Associés A en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV avant la Date de Distribution.

EUR signifie la devise légale actuelle des Etats Membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique européenne.



Jour Ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou dimanche ou qu'un autre jour pendant lequel les banques sont obligées ou autorisées par la loi à fermer à Luxembourg.

Montant Encouru signifie un montant supérieur (i) au Montant Total de Souscription moins le montant des Distributions Antérieures et (ii) à zéro.

Pacte d'Associés signifie (i) tout contrat conclu entre la Société et tous ses associés en relation avec leur participation respective dans la Société, tel que modifié dans le temps et/ou (ii) tout contrat conclu entre les associés de la Société, tel que modifié dans le temps.

Parts Sociales signifie les parts sociales de toute classe de la Société émises dans le temps, dont les droits et les restrictions sont définis dans les présents statuts et le Loi.

Parts Sociales de Classe A signifie toute Part Sociale de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe A des Autres SPV signifie toute part sociale de classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps pour un des Autres SPV.

Parts Sociales de Classe B signifie toute Part Sociale de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Prix de Souscription Total signifie le prix de souscription total payé en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV.

Rendement Préférentiel signifie le montant, déterminé à la Date de Distribution, qui est équivalent à l'intérêt à un taux annuel de 10% (composé annuellement) sur le montant quotidien du Montant Encouru (calculé sur la base de 365 jours par an).

SPV 1 signifie Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000.

SPV 2 signifie Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003.

SPV 4 signifie Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008.

Art. 2. Dénomination. Le nom de la société est "Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

- 3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 3.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

- 4.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.



En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

- 4.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 5. Durée.

- 5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 5.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

- 6.1 Le capital social de la Société est fixé à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), toutes entièrement souscrites et entièrement libérées.
- 6.2 Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B donnent à leurs détenteurs les droits et privilèges respectifs et les soumettent aux restrictions et obligations respectives prévues dans ces Statuts.
- 6.3 Les Parts Sociales de Classe A auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe. Les Parts Sociales de Classe B auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe.
- 6.4 Outre le capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission versée pour toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés proportionnellement aux actionnariats dans la Société sur décision de l'Assemblée Générale.
- 6.5 La Société peut également avoir différents comptes de prime d'émission liés aux Parts Sociales d'une catégorie particulière et qui seront distribuables exclusivement aux Associés détenant des Parts Sociales de cette catégorie particulière. La prime d'émission sera distribuée aux Associés en proportion des Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société, sur décision de l'Assemblée Générale.
- 6.6 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et les dispositions du Pacte d'Actionnaires.

Art. 7. Parts sociales.

- 7.1 Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.
- 7.2 Les Parts Sociales sont cessibles entre Associés conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires.
- 7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise (i) à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et (ii) aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.
- La Cession de parts Sociales à des tiers en raison du décès doit être approuvé par les Associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants, et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et est soumises aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.
- 7.5 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.
 - 7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
 - 7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites définies par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et Révocation des gérants.

- 8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés
 - 8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.



- **Art. 9. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de un (1) ou plusieurs gérants de classe A (les Gérants de Classe A et individuellement un Gérant de Classe A) et de un (1) ou plusieurs gérants de classe B (les Gérants de Classe B et individuellement un Gérant de Classe B).
 - 9.1 Pouvoirs du Conseil
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 9.2. Réunions du Conseil
- (i) Le Conseil nommera un président (le Président) parmi ses membres. Il peut également nommer un secrétaire, gérant ou non et qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil et des associés.
- (ii) Le Conseil se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil sera tenue sur convocation de deux gérants.
- (iii) Le Président présidera toutes les réunions du Conseil et des associés (le cas échéant), en cas d'absence du Président, le Conseil pourra nommer un autre Gérant et l'assemblée générale pourra nommer une autre personne comme président pro tempore par le vote de la majorité présente ou représentée à ladite assemblée.
- (iv) Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux autorisés à y assister, il est donné une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance par écrit ou par fax. Cette convocation précisera le lieu et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à débattre. Il peut être renoncé à la convocation par accord unanime de tous les gérants donné lors de la réunion ou par écrit ou par fax. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues aux lieux et heures précisés dans un calendrier adopté préalablement par une résolution du Conseil.
 - (v) Les réunions du Conseil se tiennent en principe à Luxembourg.
 - (vi) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (vii) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 9.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

- 10.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 10.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 10.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

- 12.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous



les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

- (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
- 12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social, et incluant une majorité d'Associés A ou leurs mandataires. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, et incluant le vote d'une majorité d'Associés A ou de leurs mandataires, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

- 13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

- 15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.
- 15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 16.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels conformément à l'article 16.2 et à tout Pacte d'Associé.

Tous les bénéfices de la Société seront affectés selon les principes suivants:

- Les Parts Sociales de Classe A auront droit à tous les profits générés par la Société jusqu'à ce que les Associés A aient reçu (de la Société et des Autres SPV) un montant total égal au Prix de Souscription Total et au Rendement Préférentiel.
 - Les Parts Sociales de Classe B n'auront droit à aucune distribution profits jusqu'à la Date de Participation.



- Après la Date de Participation, les Associés A et les Associés B recevront chacun cinquante pour cent (50%) des bénéfices et, dans chaque catégorie, les bénéfices seront affectés proportionnellement au nombre de Parts Sociales en circulation au moment de la distribution des bénéfices.
- 16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément à la distribution décrite à l'article 16.2, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excédent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 17.2. Le boni de liquidation distribuable après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés conformément aux principes de distribution fixés à l'article 16.2 des présents statuts.

VII. Dispositions générales

- 18.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à six mille neuf cents euros (€ 6.900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9110. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011100833/732.

(110114816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.



International Patent Development and Trade S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 96.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109371/11.

(110123614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Invesco Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 34.457.

Le bilan de la Société au 28 février 2011 a été déposé ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour INVESCO FUNDS

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Jérémy Colombé

Référence de publication: 2011109372/14.

(110124025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

J.P.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 54.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109375/10.

(110123619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Jed S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.609.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109377/10.

(110123717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

ISC Information Systems Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8147 Bridel, 12, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 84.708.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Itzig, le 29 juillet 2011.

Pour ISC INFORMATION SYSTEMS CONSULTING S.A R.L.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2011109374/13.

(110124746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Kayalux S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Capital social: EUR 49.578,70.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 42.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109378/10.

(110123856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

KVT coinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 879.340,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 136.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011109379/11.

(110123761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

KVT coinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 879.340,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 136.676.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg.

Référence de publication: 2011109380/11.

(110123763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Polarium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 12, rue de Flaxweiler.

R.C.S. Luxembourg B 145.756.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2011109458/15.

(110123705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.



Kyrios Securities S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 62.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 142.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109381/11.

(110123841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

L'Escale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 8, Quai de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 154.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011109382/9.

(110123903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Luxcara S.A., SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécia-

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 148.868.

Die Bilanz am 31. Dezember 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 29.07.2011.

Universal-Investment-Luxembourg S.A.

Alain Nati / Vera Hardt

Référence de publication: 2011109389/13.

(110124505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Lux Euro-Asian Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 81.405.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109383/10.

(110123874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Lux Euro-Asian Investments II S.à r.I., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 81.405.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Référence de publication: 2011109384/10.

Signature.

(110123878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.



Lux Euro-Asian Investments III, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 83.310.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109385/10.

(110123869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Lux Euro-Asian Investments III, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 83.310.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109386/10.

(110123873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Lux Euro-Asian Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 84.162.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109387/10.

(110123880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Lux Euro-Asian Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 84.162.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109388/10.

(110123881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

LC Conseil IT S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8147 Bridel, 12, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 136.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 29 juillet 2011.

Pour LC CONSEIL IT S.A R.L.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2011109390/13.

(110124742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.



LC Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8147 Bridel, 12, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 136.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 29 juillet 2011.

Pour LC PARTICIPATIONS S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2011109391/13.

(110124745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Le Monterey S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 13, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 106.152.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LE MONTEREY S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2011109392/12.

(110124422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.008.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Us, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/ Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal,

- I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.
- II. The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary, on 18 May 2011, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.008 (the Company). The Company's articles of incorporation (the Articles) have not been amended since that date.
- III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

- 1. To create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.
- 2. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.



- 3. To increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.
- 4. To issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.
- 5. To accept the subscription of (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975 (Vision LP), by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Shares to Vision LP.
 - 6. To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company.
 - 7. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Vision Capital Partners VII LP, represented as stated above, declares to subscribe for (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) newly issued Class B Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

The amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to fully restate, without amending the corporate object of the Company, the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:



I. "Definition - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. The following capitalized terms used in the articles of association (the Articles) shall have the following meanings:

A Shareholders means the holders of Class A Shares and "A Shareholder" means any of them.

Aggregate Subscription Price means the aggregate subscription price paid in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares.

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time in accordance with these Articles. B Shareholders means the holders of Class B Shares and "B Shareholder" means any of them.

Business Day means a day, other than a Saturday, Sunday, or other day on which banks are required or authorized by law to be closed in Luxembourg.

Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Distribution Date means any date on which the A Shareholders receive a distribution or dividend in respect of the Class A Shares.

Other SPV Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by each of the Other SPVs.

Other SPVs means SPV 1, SPV 2 and SPV 3.

Outstanding Amount means the higher of (i) an amount equal to the Aggregate Subscription Price less the amount of the Prior Distributions and (ii) zero.

EUR means the lawful currency for the time being of the participating Member States of the European Union in the European single currency.

Participation Date means the date on which the Outstanding Amount and the Preferred Return are equal to zero.

Preferred Return means such amount, determined at a Distribution Date, as is equal to interest at an annual rate of 10% (compounded annually) on the daily amount of the Outstanding Amount (calculated on the basis of a 365 day year).

Prior Distributions means all distributions and dividends made to the A Shareholders in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares prior to a Distribution Date.

Shareholders means the holders of Shares of any class and "Shareholder" means any of them.

Shareholders Agreement means (i) any agreement entered into by the Company and all its shareholders with respect to the respective shareholding of such shareholders in the Company, as may be amended from time to time and/or (ii) any agreement entered into by the shareholders of the Company, as may be amended from time to time.

Shares means the shares of any and all classes of the Company as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

SPV 1 means Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.000.

SPV 2 means Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.003.

SPV 3 means Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.004.

Art. 2. Name. The name of the company is "Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these Articles.

Art. 3. Registered office.

- 3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events



have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

- 4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 4.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 4.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 5. Duration.

- 5.1 The Company is formed for an unlimited duration.
- 5.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

- 6.1 The share capital of the Company is set thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.
- 6.2 The Class A Shares and the Class B Shares shall entitle the holders of those Shares to the respective rights and privileges and subject them to the respective restrictions and provisions contained in these Articles.
- 6.3 The Class A Shares shall rank pari passu amongst them in all respects as a class. The Class B Shares shall rank pari passu amongst them in all respects as a class.
- 6.4 In addition to the issued share capital, there may be set a share premium account into which any share premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The share premium account may be distributed to the Shareholders in proportion to the shareholdings in the Company upon decision of the General Meeting.
- 6.5 The Company may also have different share premium accounts connected to the Shares of a specific class and which shall be distributable exclusively to the Shareholders holding Shares of that specific class in proportion to their shareholdings in that class of Shares.
- 6.6 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and the provisions of the Shareholders Agreement.

Art. 7. Shares.

- 7.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 7.2 Shares are transferable among Shareholders according to the provisions of any Shareholders Agreement.
- 7.3 Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.
- 7.4 Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject (i) to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and (ii) and the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.



The transfer of Shares by reason of death to third parties must be approved by the Shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and is subject to the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

- 7.5 A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
 - 7.6 A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.
 - 7.7 The Company may redeem or repurchase its own Shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and Removal of managers.

- 8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.
 - 8.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.
- **Art. 9. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers (the Class A Managers, individually a Class A Manager) and one (1) or several class B managers (the Class B Managers, individually a Class B Manager).
 - 9.1 Powers of the Board
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
 - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
 - 9.2 Meetings of the Board
- (i) The Board will appoint from among its members a chairman (the Chairman). It may also appoint a secretary, who need not be a manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the shareholders.
- (ii) The Board will meet upon a call by the Chairman. A meeting of the Board must be convened if any two managers require so.
- (iii) The Chairman will preside at all meetings of the Board and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.
- (iv) Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four (24) hours' notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board.
 - (v) Board meetings shall in principle be held in the Grand Duchy of Luxembourg.
- (vi) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (vii) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.
- (viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - 9.3 Representation
- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a Class A Manager and the signature of a Class B Manager.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Sole manager.

- 10.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
 - 10.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.



- 10.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

- 12.1 Powers and voting right
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
 - 12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s). If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast and including a majority of A Shareholders' votes, regardless of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

- 13.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 13.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 13.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.

- 14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 14.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
 - 14.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 14.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

- 15.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.
- 15.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.



Art. 16. Allocation of profits.

- 16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 16.2 The Shareholders determine, according to the distribution entitlements provided for in this article 16.2, and any Shareholders Agreement how the balance of the annual net profits is to be allocated.

Any and all profits of the Company will be allocated in accordance with the following principles:

- The Class A Shares shall be entitled to all profits generated by the Company until the A Shareholders have received (from the Company and/or the Other SPVs) an aggregate amount equal to the Aggregate Subscription Price and the Preferred Return.
 - Until the Participation Date, the Class B Shares will be entitled to no profit distribution.
- After the Participation Date, the Class A Shareholders and the Class B Shareholders shall each receive fifty percent (50%) of the profits and within each class profits shall be allocated in proportion to the number of Shares outstanding in each class at the time such profits are distributed.
- 16.3 Interim dividends may be distributed, in accordance with the distribution set out in article 16.2 above, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.
- 17.2 The surplus distributable after the realisation of the assets and the payment of the liabilities will be distributed to the Shareholders in accordance with the allocation of profits principles set forth in article 16.2 of these Articles.

VII. General provisions

- 18.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, and, subject to any non waivable provisions of the Law, any Shareholders Agreement."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand nine hundred euro (\leq 6,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.



Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huit juin,

Par devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

- I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.
- II. Le comparant déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, notaire, en date du 18 mai 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.
- III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnait être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Création de deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.
- 2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune existantes, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.
- 3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).
- 4. Emission de trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.
- 5. Acceptation de la souscription de (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) par Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975 (Vision LP) par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-), et allocation de ces Parts Sociales à Vision LP.
 - 6. Refonte des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.
 - 7. Divers.
 - a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de créer deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.



Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Vision Capital Partners VII LP, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Le montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrument qui en a pris connaissance expressément.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de procéder à la refonte, sans modification de l'objet social de la Société, des statuts de la Société dans leur intégralité, qui auront dorénavant la teneur suivante:

I. «Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Définitions.** Les termes suivants, commençant en lettres capitales dans les statuts de la Société (les Statuts) auront les significations suivantes:

Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales de toute classe et un Associé signifie l'un d'eux.

Associés A désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et Associé A signifie l'un d'entre eux.

Associés B désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe B et Associé B signifie l'un d'entre eux.

Autres SPV signifie SPV 1, SPV 2 et SPV 3.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société nommé dans le temps conformément aux présents statuts.

Date de Distribution signifie toute date à laquelle les Associés A reçoivent une distribution ou un dividende en relation avec les Parts Sociales de Classe A.

Date de Participation signifie la date à laquelle le Montant Encouru et le Rendement Préférentiel équivalent à zéro.

Distributions Antérieures signifie toutes les distributions et dividendes faits aux Associés A en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV avant la Date de Distribution.

EUR signifie la devise légale actuelle des Etats Membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique européenne.

Jour Ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou dimanche ou qu'un autre jour pendant lequel les banques sont obligées ou autorisées par la loi à fermer à Luxembourg.

Montant Encouru signifie un montant supérieur (i) au Montant Total de Souscription moins le montant des Distributions Antérieures et (ii) à zéro.

Pacte d'Associés signifie (i) tout contrat conclu entre la Société et tous ses associés en relation avec leur participation respective dans la Société, tel que modifié dans le temps et/ou (ii) tout contrat conclu entre les associés de la Société, tel que modifié dans le temps.



Parts Sociales signifie les parts sociales de toute classe de la Société émises dans le temps, dont les droits et les restrictions sont définis dans les présents statuts et le Loi.

Parts Sociales de Classe A signifie toute Part Sociale de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe A des Autres SPV signifie toute part sociale de classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps pour un des Autres SPV.

Parts Sociales de Classe B signifie toute Part Sociale de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Prix de Souscription Total signifie le prix de souscription total payé en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV.

Rendement Préférentiel signifie le montant, déterminé à la Date de Distribution, qui est équivalent à l'intérêt à un taux annuel de 10% (composé annuellement) sur le montant quotidien du Montant Encouru (calculé sur la base de 365 jours par an).

SPV 1 signifie Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000.

SPV 2 signifie Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003.

SPV 3 signifie Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004.

Art. 2. Dénomination. Le nom de la société est "Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

- 3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 3.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

- 4.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 4.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.



Art. 5. Durée.

- 5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 5.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

- 6.1 Le capital social de la Société est fixé à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), toutes entièrement souscrites et entièrement libérées.
- 6.2 Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B donnent à leurs détenteurs les droits et privilèges respectifs et les soumettent aux restrictions et obligations respectives prévues dans ces Statuts.
- 6.3 Les Parts Sociales de Classe A auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe. Les Parts Sociales de Classe B auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe
- 6.4 Outre le capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission versée pour toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés proportionnellement aux actionnariats dans la Société sur décision de l'Assemblée Générale.
- 6.5 La Société peut également avoir différents comptes de prime d'émission liés aux Parts Sociales d'une catégorie particulière et qui seront distribuables exclusivement aux Associés détenant des Parts Sociales de cette catégorie particulière. La prime d'émission sera distribuée aux Associés en proportion des Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société, sur décision de l'Assemblée Générale.
- 6.6 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et les dispositions du Pacte d'Actionnaires.

Art. 7. Parts sociales.

- 7.1 Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.
- 7.2 Les Parts Sociales sont cessibles entre Associés conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires.
- 7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.
- 7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise (i) à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et (ii) aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.
- La Cession de parts Sociales à des tiers en raison du décès doit être approuvé par les Associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants, et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et est soumises aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parte Sociales
- 7.5 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.
 - 7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
 - 7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites définies par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 8 Nomination et Révocation des gérants.

- 8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés
 - 8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.
- **Art. 9. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de un (1) ou plusieurs gérants de classe A (les Gérants de Classe A et individuellement un Gérant de Classe A) et de un (1) ou plusieurs gérants de classe B (les Gérants de Classe B et individuellement un Gérant de Classe B).
 - 9.1 Pouvoirs du Conseil
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 9.2. Réunions du Conseil



- (i) Le Conseil nommera un président (le Président) parmi ses membres. Il peut également nommer un secrétaire, gérant ou non et qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil et des associés.
- (ii) Le Conseil se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil sera tenue sur convocation de deux gérants.
- (iii) Le Président présidera toutes les réunions du Conseil et des associés (le cas échéant), en cas d'absence du Président, le Conseil pourra nommer un autre Gérant et l'assemblée générale pourra nommer une autre personne comme président pro tempore par le vote de la majorité présente ou représentée à ladite assemblée.
- (iv) Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux autorisés à y assister, il est donné une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance par écrit ou par fax. Cette convocation précisera le lieu et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à débattre. Il peut être renoncé à la convocation par accord unanime de tous les gérants donné lors de la réunion ou par écrit ou par fax. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues aux lieux et heures précisés dans un calendrier adopté préalablement par une résolution du Conseil.
 - (v) Les réunions du Conseil se tiennent en principe à Luxembourg.
 - (vi) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (vii) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 9.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

- 10.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 10.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 10.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 12.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.



- (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social, et incluant une majorité d'Associés A ou leurs mandataires. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, et incluant le vote d'une majorité d'Associés A ou de leurs mandataires, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

- 13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.
- 14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

- 15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.
- 15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 16.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels conformément à l'article 16.2 et à tout Pacte d'Associé.

Tous les bénéfices de la Société seront affectés selon les principes suivants:

- Les Parts Sociales de Classe A auront droit à tous les profits générés par la Société jusqu'à ce que les Associés A aient reçu (de la Société et des Autres SPV) un montant total égal au Prix de Souscription Total et au Rendement Préférentiel.
 - Les Parts Sociales de Classe B n'auront droit à aucune distribution profits jusqu'à la Date de Participation.
- Après la Date de Participation, les Associés A et les Associés B recevront chacun cinquante pour cent (50%) des bénéfices et, dans chaque catégorie, les bénéfices seront affectés proportionnellement au nombre de Parts Sociales en circulation au moment de la distribution des bénéfices.
- 16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément à la distribution décrite à l'article 16.2, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant,



augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribué excédent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 17.2. Le boni de liquidation distribuable après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés conformément aux principes de distribution fixés à l'article 16.2 des présents statuts.

VII. Dispositions générales

- 18.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à six mille neuf cents euros (€ 6.900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9112. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011100834/732.

(110115460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Lewis Holdings S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 105, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 67.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011109393/9.

(110123886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.



Lochmore, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 45.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109394/10.

(110123734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

LSF Quintet Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 111.284.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109395/10.

(110123882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

LSF5 Giga Investments II S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 116.389.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109396/10.

(110123883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Volga Resources S.A, Société Anonyme, (anc. Volga Resources SICAV-SIF S.A).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.651.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109070/11.

(110124735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Volga Resources S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.651.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social en date du 29 juillet 2011

L'Assemblée Générale a décidé de ne pas renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Pour Volga Resources S.A. (formerly Volga Resources SICAV-SIF S.A.) Mandataire

Référence de publication: 2011109071/16.

(110124837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

VPA Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8523 Beckerich, 3, Arelerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 100.628.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011109072/9.

(110124558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Whiskey 1 Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109073/11.

(110124598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Whiskey 2 Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 131.415.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109074/11.

(110124599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

WESTVACO Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 1, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 82.110.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1 er août 2011.

Référence de publication: 2011109076/10.

(110125199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Winter Day S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 109.337.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 22 juillet 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2011109079/12.

(110125588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2011.

WJH Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 83.074.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WJH HOLDINGS SARL Signature

Référence de publication: 2011109080/11.

(110124488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

BJS ME Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R.C.S. Luxembourg B 162.308.

STATUTES

In the year two thousand eleven, on the twenty-ninth day of the month of June.

Before, Maître Francis Kesseler, notary residing in Esch-Sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

BJ Services International S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 12, Rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, having a share capital of USD 605,391,800 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B76063;

here represented by Camilo Luna, lawyer, residing at 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

- **Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "BJS ME Holdings S.à r.l." (the Company).
- **Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them. The Company may receive or grant licenses on intellectual property rights.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.



The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

- Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.
- **Art. 4. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg-city.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- Art. 5. Share capital. The Company's subscribed share capital is fixed at USD 20,000 (twenty thousand Dollars of the United States of America), represented by 20,000 (twenty thousand) shares having a nominal value of USD 1 (one Dollar of the United States of America) each.
- **Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.
- **Art. 7. Profit sharing.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint coowners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- Art. 9. Transfer of shares. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent threequarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these articles of association.

- Art. 11. Death, suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company to an end.
- **Art. 12. Management.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, any manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers.



A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any two managers jointly. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (email) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

- Art. 13. Liability of the manager(s). The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
- **Art. 14. General meetings of the shareholders.** An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

- Art. 16. Financial year. The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.
- **Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

- **Art. 18. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The general meeting shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.
- **Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- Art. 20. Statutory auditor (Commissaire) External auditor (Réviseur d'entreprises agréé). In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-



five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 21. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All the 20,000 shares issued by the Company have been subscribed by BJ Services International S.à r.l.

All the 20,000 shares issued by the Company have been fully paid-up by a contribution in kind which consists of all the membership interest shares of BJS Holdings 5 LLC, a Delaware limited liability company, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, USA, so that the membership interest of BJS Holdings 5 LLC having an aggregate value of USD 354,828,000 are at the free disposal of the Company; evidence of which results from a valuation certificate.

An amount of USD 20,000 is allocated to the share capital of the Company and an amount of USD 354,808,000 is allocated to its share premium.

The valuation certificate, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

The contributed membership interest having a book value of USD 354,828,000 are thus at the free disposal of the Company.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2011.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately six thousand eight hundred euro (€ 6,800.-).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

- 1. the number of managers is set at 4. The meeting appoints as managers of the Company for a unlimited period of time:
- Alan Keifer, accountant, whose professional address is at 2929 Allen Parkway, Suite 2100, Houston, Texas 77019, USA:
- John Geis, accountant, whose professional address is at 2929 Allen Parkway, Suite 2100, Houston, Texas 77019, USA; and
- Tom Pate, Treasury Director, whose professional address is at 2929 Allen Parkway, Suite 2100, Houston, Texas 77019, USA.
 - Marc Feider, lawyer, whose professional address is at 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
 - 2. the registered office is established at 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof we, the undersigned notary, have set our hand on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-Sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

BJ Services International S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à 12, Rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, ayant un capital social de 605.391.800 USD et enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B76063;

ici représenté par Camilo Luna, avocat, résidant à 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée par un acte sous seing privé.



Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer entre eux.

- **Art. 1** er . **Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "BJS ME Holdings S.à r.l." (la Société).
- **Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières et des droits intellectuels, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer. La Société peut octroyer des licences et des droits intellectuels de toute origine.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

- Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

- Art. 5. Capital social. Le capital social de la Société est fixé à la somme de 20.000 USD (vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar des Etats-Unis d'Amérique) chacune.
- **Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.
- **Art. 7. Participation aux bénéfices.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
 - Art. 9. Transfert de parts sociales. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

Art. 10. Rachat de parts sociales. La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.



L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application.

Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. Gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le gérant qui délègue déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par deux gérants conjointement. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature.

Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

- Art. 13. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
- Art. 14. Assemblées générale des associés. Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un



projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

- **Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1 ^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

- **Art. 18. Distribution des bénéfices, Réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. L'assemblée générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.
- **Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- Art. 20. Commissaire Réviseur d'entreprises agréé. Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.
- **Art. 21. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Toutes les 20.000 parts sociales émise par la Société ont été souscrites par BJ Services International S.à r.l..

Toutes les 20.000 parts sociales émise par la Société ont été intégralement libérées par un apport en nature constitué par toutes les parts sociales de BJS Holdings 5 LLC, une société à responsabilité limitée de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, USA, de sorte que les parts sociales ont une valeur total de 354.828.000 se trouvent à la disposition de la Société.

Un montant de 20.000 USD (vingt mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) est alloué au capital social de la Société et un montant de 354.808.000 USD (trois cent cinquante quatre millions huit cent huit mille Dollars des Etats-Unis d'Amérique) est alloué à la prime d'émission.

Le certificat de valorisation, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte afin d'être soumis aux formalités d'enregistrement.

Les parts sociales ayant une valeur comptable de USD 354.828.000 sont dès lors à la libre disposition de la Société.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement six mille huit cents euros (€ 6.800,-).

Assemblée Générale Constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

- 1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de 4. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
- Alan Joel Keifer, comptable, résidant professionnellement à 2929 Allen Parkway, suite 2100. Houston, Texas 77019, USA;
 - John Geis, comptable, résidant professionnellement à 2929 Allen Parkway, suite 2100. Houston, Texas 77019, USA;



- Tom Pate, Trésorier, résidant professionnellement à 2929 Allen Parkway, suite 2100. Houston, Texas 77019, USA; et
 - Marc Feider, avocat, résidant professionnellement à 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
 - 2. le siège social de la société est établi à 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Luna, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9128. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011103383/387.

(110117955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

WPA Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WPA HOLDINGS SARL

Signature

Référence de publication: 2011109083/11.

(110124577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2011.

Xella Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 156.305.

EXTRAIT

La Société prend acte que:

- le siège social des associés suivants de la Société est désormais au 232, rue de Rivoli, F-75001 Paris (France):
- * PAI Europe V-I FCPR;
- * PAI Europe V-2 FCPR;
- * PAI Europe V-3 FCPR; et
- * PAI Europe V-B FCPR.
- l'adresse de Olivier de Vregille, gérant B de la Société, est désormais au 232, rue de Rivoli, F-75001 Paris (France). Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109085/19.

(110124840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2011.



Xenia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 155.781.

EXTRAIT

La Société prends acte que l'adresse de Olivier de Vregille, gérant B de la Société est désormais au 232 rue de Rivoli F-75001 Paris (France).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109086/14.

(110124872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Yellow House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8086 Bertrange, 72, Cité Am Wenkel.

R.C.S. Luxembourg B 128.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109087/10.

(110124451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2011.

Zitro S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 133.648.

Les comptes audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109089/11.

(110125336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Zynga Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 151.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Zynga Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011109090/11.

(110124600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

ZAM Ventures Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.489.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour ZAM Ventures Luxembourg S.à r.l. Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011109091/11.

(110124686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Zam Ventures Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZAM VENTURES LUXEMBOURG II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011109092/11.

(110124682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2011.

Zitro International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.518.151,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 149.254.

Les comptes audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Référence de publication: 2011109093/11.

(110125338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

FTF Galleon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 154.340.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 4 août 2011

Le 4 août 2011, les Actionnaires de FTF Galleon SA. («la Société»), ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer Luxembourg Corporation Company S.A., ayant pour siège social le 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.974, en tant qu'Administrateur de la Société, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir en 2013;
- * Conformément à l'article 51 bis de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, la Société informe par la présente de la nomination de la personne suivante en tant que Représentant Permanent de son Administrateur:

Madame Isabelle Clinquart, née le 4 novembre 1979 à Messancy, Belgique et résidant professionnellement au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que Représentant Permanent de Luxembourg Corporation Company S.A.

- de nommer M. Mariusz Aleksander Waniolka, né le 6 juin 1967 à Bielsko-Biala, Pologne, et résidant professionnellement au 36, Aleja Solidarnosci, 25-323 Kielce, Pologne en tant qu'Administrateur de la Société, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir en 2013.

Luxembourg, le 4 août 2011.

CMS Management Services S.A.

Administrateur

Catherine Noens

Représentant Permanent

Référence de publication: 2011112370/27.

(110129099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.



Automat' Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3372 Leudelange, 19, rue Léon Laval. R.C.S. Luxembourg B 25.598.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue à Leudelange le 1 ^{er} juin 2011

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Miguel RAMIS BARRIOS de son mandat de gérant.

L'assemblée décide de nommer:

- Monsieur Philippe OP DE BEECK, gérant
- Monsieur Jérome CORAIL, gérant

Tous avec la même adresse professionnelle au 19, rue Léon Laval à L-3372 Leudelange.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Automat' Services

Référence de publication: 2011109099/17.

(110122937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2011.

ECF London Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 156.742.

In the year two thousand eleven, on the first day of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

CS European Commercial No. 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having a share capital of EUR 12,500, with registered office in L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 135.353,

here represented by Maître Antoine Daurel, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that CS European Commercial No. 1 S.à r.l. is the sole member of ECF London Office S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having a share capital of EUR 12,500, with registered office in L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 156.742 (the "Company"), incorporated by a notarial deed of Me Henri Hellinckx on 5 November 2010, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2801 of 21 December 2010;
 - that the item on which resolutions are to be taken is as follows:

Amendment of Article 3.1 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

- " 3.1. The Company's object is to acquire, hold, administrate, manage and dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities the object of which is, according to their articles, (i) to acquire, hold, administrate, manage and dispose of real estate (in particular land and buildings as well as rights equivalent to real property (grundstücksgleiche Rechte) such as leasehold (Erbbaurechte) and part-ownership rights (Teileigentumsrechte)) ("Real Estate Companies") and/or (ii) to acquire, hold, administrate, manage and dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign Real Estate Companies. The Company may further directly or indirectly acquire, hold administrate, manage or dispose of real estate as described in the preceding sentence."
 - that the sole member has taken the following resolutions:

Sole resolution

The sole member RESOLVES to amend Article 3.1 of the articles of incorporation of the Company, which will henceforth have the following wording:

"3.1. The Company's object is to acquire, hold, administrate, manage and dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities the object of which is, according to their articles, (i) to acquire, hold, administrate, manage



and dispose of real estate (in particular land and buildings as well as rights equivalent to real property (grundstücksgleiche Rechte) such as leasehold (Erbbaurechte) and part-ownership rights (Teileigentumsrechte)) ("Real Estate Companies") and/or (ii) to acquire, hold, administrate, manage and dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign Real Estate Companies. The Company may further directly or indirectly acquire, hold administrate, manage or dispose of real estate as described in the preceding sentence."

There being no further business, the meeting is adjourned.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred Euros (1,300.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the undersigned notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le premier jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

CS European Commercial No. 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant un capital social de EUR 12.500, ayant son siège social à L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.353,

ici représentée par Me Antoine Daurel, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que CS European Commercial No. 1 S.à r.l., est l'unique associée de ECF London Office S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant un capital social de EUR 12.500, ayant son siège social à L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 156.742 (la «Société»), constituée suivant acte notarié de Me Henri Hellinckx en date du 5 novembre 2010, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2801 du 21 décembre 2010,
 - que le point sur lequel des décisions doivent être prises est le suivant:

Modification de l'article 3.1 des statuts de la Société, afin qu'il ait la teneur suivante:

- « 3.1. L'objet de la Société est d'acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer d'intérêts et de participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet est, conformément à leurs statuts, (i) d'acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer de biens immobiliers (notamment des terrains et des bâtiments de même que des droits assimilés à des biens immeubles (grundstücksgleiche Rechte) tel que le droit emphytéotique (Erbbaurechte) et des droits de copropriété (Teileigentumsrechte) (les «Sociétés Immobilières») et/ou
- (ii) d'acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer d'intérêts et de participations dans des Sociétés Immobilières luxembourgeoises ou étrangères. La Société peut en outre directement ou indirectement acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer de biens immobiliers tels que décrits dans la phrase précédente.»
 - qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'associée unique DECIDE de modifier l'article 3.1 des statuts de la Société dont la rédaction devient:

« 3.1. L'objet de la Société est d'acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer d'intérêts et de participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères dont l'objet est, conformément à leurs statuts, (i) d'acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer de biens immobiliers (notamment des terrains et des bâtiments de même que des droits assimilés à des biens immeubles (grundstücksgleiche Rechte) tel que le droit emphytéotique (Erbbaurechte) et des droits de copropriété (Teileigentumsrechte) (les «Sociétés Immobilières») et/ou (ii) d'acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer d'intérêts et de participations dans des Sociétés Immobilières luxembourgeoises ou étrangères. La Société peut en outre directement ou indirectement acquérir, détenir, administrer, gérer et disposer de biens immobiliers tels que décrits dans la phrase précédente.»

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION LUXEMBOURG

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille trois cents Euros (1.300.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante lui a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. DAUREL et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juin 2011. Relation: LAC/2011/26949. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011113916/108.

(110130211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

Med B Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Référence de publication: 2011108873/10.

(110124926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Dugal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.665.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 12 août 2011 que:

- Madame Simonne SERVAIS, née EYGELSHOVEN a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société, avec effet immédiat;
- Monsieur Robert SERVAIS a démissionné de ses fonctions d'administrateur et administrateur délégué de la société avec effet immédiat;
- Monsieur Charles DURO, né le 5 juin 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, a été nommé aux fonctions d'administrateur de la société, avec effet immédiat.

Son mandat d'administrateur prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra en 2014.

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 12 août 2011 que:

- Monsieur Jean Pierre VIELLEVOYE, demeurant à CH-3963 Crans Montana, 5, Allée Elisée Bonvin (Suisse) a été nommé aux fonctions d'administrateur délégué de la société avec effet immédiat, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011116475/25.

(110133801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck